

Ecroué à Paris, il saura mercredi s'il est transféré au TPIR

Dominique Ntawukuriryayo, a été transféré et incarcéré jeudi en région parisienne, selon une source judiciaire. Il a été écroué à la prison parisienne de la Santé, a-t-on appris auprès de son avocat devant le Tribunal Pénal International pour le Rwanda, Me François Roux. Il doit comparaître lundi devant un magistrat du parquet général de Paris qui lui notifiera le mandat d'arrêt émis par le Tribunal Pénal International pour le Rwanda, dont le siège est à Arusha (Tanzanie).

Il devrait comparaître mercredi devant la chambre de l'instruction de la cour d'appel de Paris qui décidera ou non de son transfèrement vers Arusha.

<http://www.lindependant.com/articles/2007/10/20/20071020-REGION-Ecroue-a-Paris-il-saura-mercredi-s-39-il-est-transfere-au-TPIR.php5>

Le Rwandais vivait sans se cacher depuis 6 ans à Carcassonne

L'ancien sous-préfet Rwandais, Dominique Ntawukuriryayo, arrêté à Carcassonne mardi et soupçonné de participation au génocide, était dans l'Aude depuis 6 ans. Il vivait au Viguiers.

Ils sont arrivés mardi, à 5 heures et demi du soir. Ils sont venus, ils l'ont pris et ils sont partis. Depuis, je n'ai plus aucune nouvelle". Dans son logement du quartier du Viguiers, Languide Ntawukuriryayo, l'épouse du Rwandais interpellé pour avoir participé au génocide dans son pays, assure ne pas comprendre ce qui s'est passé. "Ils ne lui ont pas dit pourquoi ils l'emmenaient. Je ne le sais donc pas non plus", affirme-t-elle à propos des policiers du SRPJ de Montpellier qui sont venus chercher son mari en vertu d'un mandat d'arrêt international.

Et elle réfute, évidemment, les accusations qui sont portées contre lui, et notamment les 25 000 morts parmi la population tutsie dont serait responsable ce hutu âgé de 63 ans aujourd'hui, selon le Tribunal pénal international pour le Rwanda. Une accusation qui lui semble d'autant plus inconcevable qu'elle-même est issue de l'ethnie tutsie... A Carcassonne, il vivait sans se cacher et militait ouvertement dans des associations caritatives locales. "C'est pour cela que nous sommes restés dans le secteur de Carcassonne", explique Mme Ntawukuriryayo. Le couple a milité dans plusieurs associations locales (Carcassonne Bénévolat, Terre d'Espérance, Accueil Info Drogue notamment) avant de décider, en 2005, de créer sa propre association. Le Futur Génie avait pour objet d'aider à la scolarisation des orphelins Rwandais. Le discours est totalement différent du côté d'Alain Gauthier. Le président du Collectif des parties civiles du Rwanda avait déposé, le 2 décembre 2004, une plainte avec constitution de partie civile devant le juge d'instruction de Carcassonne, après avoir retrouvé la trace de Dominique Ntawukuriryayo en consultant simplement l'annuaire sur internet.

"Cette première plainte a été jugée irrecevable, car le collectif qui l'avait déposée n'avait pas plus de 5 ans d'existence, comme la loi l'exige pour les accusations de génocide ou de crime contre l'humanité", explique le procureur de la République de Carcassonne, Jean-Paul Dupont. "Nous avons adopté une autre stratégie, raconte M. Gauthier. Avec ma femme – une Rwandaise dont la famille a été exterminée en 1994, NDLR – nous avons collecté 32 plaintes individuelles de citoyens rwandais, et nous les avons à nouveau déposées à Carcassonne. Sans plus de succès". L.R.

<http://www.lindependant.com/articles/2007/10/20/20071020-REGION-Le-Rwandais-vivait-sans-se-cacher-depuis-6-ans-a-Carcassonne.php5>